

Assemblée Générale

Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table

16 septembre 2023 – Périgueux (24)

PV sous réserve d'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale

Le support de présentation de l'assemblée générale fait l'objet d'une annexe.

Début de l'Assemblée à 14h30

Nombre total de clubs pour la ligue : 257

Nombre de clubs présents ou représentés : 131

Nombre total de voix pour la ligue : 871

Nombre de voix représentées : 504

Une minute de silence est observée pour les pongistes décédés durant ce début de saison, Jean-Claude BAUSSARD (Stade Montois) à 75 ans, Maurice BEGEAULT (Président de la Ligue Poitou-Charentes de 1988 à 2004) à 81 ans, Éric CUBERTAFOND (Alouette Limoges) à 35 ans, Georges DACQUET (Limoges) à 83 ans et Maurice FONVIELLE (ASPTT Bordeaux et Albi) à 90 ans.

Vote du compte-rendu de l'assemblée générale du 12 février 2023 à Coulounieix-Chamiers : voix exprimées : 504

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 12 février 2023 est approuvé à l'unanimité

Allocution du Président :

- Licenciation LNATT : 14 721 licenciés (sans les licenciés événementielles, il faudrait rajouter 1 700 licences) en 2022/2023 une nette augmentation d'environ 2 000 licenciés par rapport à l'année précédente. Nous avons dépassé le nombre de licenciés d'avant le COVID. L'objectif est d'arriver à 15 400 licenciés cette saison. Merci aux clubs et à tout le monde pour l'effort fourni.
Au niveau fédéral, un peu plus de 200 000 licenciés, beaucoup grâce aux licences événementielles.
- ANS : retard des paiements qui devaient avoir lieu en juillet, mi-septembre toujours pas versés. Reconduction l'année prochaine avec une enveloppe en baisse. Deux clubs omnisports ont bénéficié d'une subvention totale supérieure à 23 000€ et doivent donc signer une convention => Stade Montois et Sport Athlétique Mérignacais
- Élection fédérale 2024 : corps électoral des arbitres, corps électoral des entraîneurs, corps électoral sportifs de haut niveau... (voir document annexe)

Intervention de Maurice VIDAL : Remercie tout le monde de l'avoir soutenu et aidé. La cagnotte a servi pour l'achat d'un monte escalier, l'aménagement de la salle de bain. Maurice reçoit les applaudissements de l'Assemblée Générale.

Remerciements vidéo Gilles ERB, Président FFTT : Remercie tout le monde pour avoir activement contribué au bon chiffre de la licenciation 2022/2023 soit 211042 licenciés.

6 priorités fédérales pour la saison 2023/2024 :

- Créer les conditions d'une hausse de la licenciation pour établir un nouveau record de licenciés
- Performer aux grandes compétitions internationales et tout particulièrement aux JO 2024 à Paris
- Accompagner de façon plus étroite les comités et les ligues pour optimiser leurs ressources humaines et financières et les clubs qui sont au plus près des licenciés (formation et emploi = clef de la réussite). En complément des conventions FFTT Territoire et du PSF, la FFTT soutiendra des clubs au projet ambitieux qui formeront ainsi un réseau ; en effet, accompagner les clubs et développer leur projet sportif pour mieux attirer, accueillir et fidéliser les pratiquants
- Faire évoluer l'image de la fédération pour renforcer notre activité (identité fédérale = logo, site internet...)
- Organiser des compétitions internationales en France, faire évoluer le championnat PRO et rénover les compétitions pour mettre un coup d'arrêt à la baisse continue des compétiteurs, en ce sens, la FFTT souhaite recruter un directeur sportif.

- Réussir la transformation de la gouvernance de la fédération pour quelle soit en conformité avec la nouvelle loi sur la démocratisation du sport du 2 mars 2022. Poursuivre la structuration de la fédération et notamment du système d'information pour faciliter les relations entre les clubs, les comités, les ligues et la fédération.

Élection au Conseil Ligue : 1 poste à pouvoir.

2 candidatures reçues celles de René BEUTIS et Svend STEENSTRUP

Le bureau de vote assuré par Patrice JOUETTE - Marie POCHELU GOUTENEGRE et Christèle LACROIX

Nbre de voix : Svend STEENSTRUP : 396 - René BEUTIS : 68 - blanc ou nul : 24 - non votant : 16

Point financier :

C'est enfin une année normale, plus de mondiaux, plus de COVID.

Analyse et explications du document avec les différents postes et commissions de la Ligue (voir annexe jointe)

La ligue ressort avec un résultat d'exploitation 2022/2023 de 3882€

La trésorerie de la Ligue est saine.

Le commissaire aux comptes, M. VERGNAUD certifie les comptes de l'association pour l'exercice 2022-2023

Vote approbation des comptes 2022-2023 : vote à main levée – approuvé à l'unanimité

Vote affectation du résultat 2022-2023 :

Proposition est faite d'affecter le bénéfice au compte Report à nouveau

vote à main levée – approuvé à l'unanimité

Daniel remercie le STAF de la Trésorerie, Catherine BERTRAND, Trésorière - Pierre LEFEBVRE, Trésorier adjoint – Elisabeth POTIER pour la tenue de la comptabilité, Anne COMBE plus spécialement en charge de la gestion de la paie et Sandrine ROUBINET qui assure le suivi et la gestion des stages

Évolution exercice comptable ligue : Pour des raisons institutionnelles (FFTT, Région...) changement d'exercice comptable 2023/2024 sur 18 mois (01/07/23 au 31/12/24) car nous passons en année civile. Ce qui entraîne la révision de nos statuts et règlements intérieurs, un conseil de Ligue en 2023 et une assemblée générale début janvier 2024, afin de prévoir le nouveau budget. Pour des raisons institutionnelles (FFTT, Région...), il va être proposé le changement de date de clôture de l'exercice comptable à compter de l'exercice 23/24 qui aurait donc une durée de 18 mois (01/07/23 au 31/12/24) car nous passons en année civile. Ce qui entraîne la révision de nos statuts et règlements intérieurs, un conseil de Ligue en 2023 et une assemblée générale début janvier 2024, ui aurait également à voter le budget révisé 2023-2024 et le nouveau budget 2025.

Championnat par Équipes : (voir annexe)

Présentation de la moyenne des kilomètres parcourus par les équipes d'une division sur les 5 dernières phases.

À noter, que 2 équipes de R3 ne se réengagent pas.

Les règlements sont en ligne sur le site : priorité à la consigne. Sinon ce sont les règlements régionaux puis les règlements fédéraux qui font foi.

Aujourd'hui on envoie le lien du site au club si la consigne change ainsi que les règlements régionaux. Par le passé on avait un règlement tous les ans, là on peut avoir un règlement sur deux ou trois ans.

Aide aux clubs : ajout de fiches prochainement sur le site, évolution permanente, dernière version sur le site.

5 points à ce jour, d'autres viendront :

- Forfait / Équipe incomplète
- Blessure d'un joueur, reclassement des parties, perte de points, équipe incomplète
- Participation des joueurs (classement, mutés, étrangers, brûlage, exempt, forfait, ...)
- Modification de rencontre
- Non réengagement, Retrait, Forfait général

Règlement du Championnat par Équipes :

- précisions sur la constitution des poules (montées, descentes et places vacantes) à venir, c'est juste une précision, pas une évolution

- modification : repêchage (place vacante) en régional suite à la suppression d'une équipe en fonction de sa provenance, cela n'impacte pas le championnat, à venir

Constitution des poules : réflexion en cours pour repousser la date après les repêchages du niveau national, sachant que le niveau national repêche les équipes jusqu'à fin août. Réflexion également pour repousser la date de la 1^{ère} journée du Championnat, mais il y a un risque par rapport à la réservation des salles pour les clubs.

Titres par équipes : ils redeviennent OBLIGATOIRE à partir de cette saison 23/24.

La conséquence sportive, c'est qu'une équipe qui ne vient pas faire les Titres ne monte pas en division supérieure.

Dorénavant, les Titres seront si possible toujours organisés dans un lieu central de la LNATT.

Cette saison, c'est le club Agen qui a l'organisation les 1^{er} et 2 juin 2024.

Accès à nos salles pour les personnes à mobilité réduite :

Avoir une réflexion au sein de tous les clubs sur les accès et l'utilisation de nos matériels par des personnes handicapées et surtout à mobilité réduite, notamment en fauteuil. Il faut en parler au sein des clubs, des comités. S'il faut faire des achats ou des aménagements particuliers, les faire si c'est possible en pensant à ce public. Si cela dépend des institutionnels, les Informer afin de leur faire part des problématiques (parking, salle ...)

Critérium Fédéral : Réforme du Critérium Fédéral de cette saison.

Constats précédents et réponses proposées :

- difficultés à trouver des organisateurs avec des salles à 24 tables. La réforme prévoit aujourd'hui une organisation sur 16 tables
- demande de remettre les benjamins ; donc réintégration des catégories benjamins garçons et filles
- souhait de limiter les déplacements trop loin, niveau régional trop élitiste, problème pour gérer 12 montées sur un seul niveau impliquant des tableaux de 24 donc refonte du Critérium sur 2 niveaux régionaux : Pré-Nationale et Régionale Nord (CD16 – CD17 – CD19 – CD23 – CD 79 – CD86 – CD87) et Sud (CD24 – CD33 – CD40 – CD47 – CD64). La pré-nationale se déroule sur 2 jours et la régionale Nord et Sud sur 1 jour.

Gestion technique : 3 territoires : Est – Nord et Sud qui gèrent la détection, la formation, le développement (Salon des sports de Bordeaux, Sport Santé...) ainsi que les entraînements/stages. Plus de 40 visites de clubs et 8 visites de comités.

CREF :

Formation Fédérale :

- 9 stagiaires en formations AJR
- 104 stagiaires en formations IC
- 39 stagiaires en formations AF
- 15 stagiaires en formations EF
- Examen EF 16 inscrits dont 1 d'Occitanie - 12 reçus

Formation Professionnelle :

- BPJEPS TT : 14 stagiaires en formations, 12 en examens, 8 reçus
- DESJEPS TT : 3 Inatt reçus (Laure LE MALLET - Patrick HAUSPIE - Florian RAILLARD)

BPJEPS Tennis de table :

- Pérenniser l'encadrement des publics – développer son club
- Aider une personne à construire sa vie professionnelle

Ouverture des prochaines inscriptions en mars/avril 2024 (sous réserve de validation du dossier d'habilitation par la DRAJES)

Début de la prochaine formation Juin 2024, sur 12 ou 13 mois

Principaux résultats sportifs :

- Jules CAVAILLE - Champion de France en double messieurs
- Océane GUISEL - Vice-championne de France en double Dames
- Antoine NOIRAULT - Monde Jeunes - Médaille Bronze par équipes
- Championnat France des Régions Benjamins 2023 - Champion de France 2023 : Lucas BRILLOUET - Raphael CAMMAS - Thomas BOUTOT - Gabriel TRAMONTI – Capitaine Thomas LAVERGNE

- Championnat France Cadets 2023 - Champion de France 2023 en Double Cadets : Arthur DUBOIS et Nathan DOUSSINET
Remerciements et applaudissements à Nathan DOUSSINET qui a fait le déplacement jusqu'à Périgueux. La ligue lui remet un trophée pour ses performances sportives.
- Championnat France Benjamins 2023 :
 - Médaille Bronze Simple : Lucas BRILLOUET
 - Médaille Bronze Double : Gabriel TRAMONTI – Raphaël CAMMAS
- Championnat France Minimes 2023 - Double minimes - Or : Quentin SANDONA - Argent : Nathan NARAYANA - Bronze : Sasha CAMPAGNE et Raphaël CAMMAS
- WTT Youth Hongrie - Médaille Bronze - Simple moins de 11 ans : Quentin SANDONA

Sports Adaptés :

- 3 médailles aux France 2023 - 1 or en double Dames - 2 bronzes
- Anne DIVET Vice Championne du Monde Double Dames avec Léa FERNEY

Équipes clubs :

- Poitiers TTACC86 en Pro A 7^{ème}
- PPCV maintien en Pro B
- Titre de N1 et montée en Pro B pour le CP Fouras
- Titre en N3 et montée en N2 pour le CP Fouras
- TTGF Angoulême finaliste en N3 et montée en N2

Finales par classement Nationale :

- Clara LECOULANT – Lescar – médaille d'or
- Noam OUKAMBA-GILLAIZEAU – TTGF Angoulême

Pôle Espoir :

- Pôle espoir individualisé avec deux niveaux d'aides financières. Certains vont toucher 1500€ plus une aide de 780€ pour leur participation aux stages et d'autres 750€ ainsi que 780€ pour leur participation aux stages. Cette aide va servir à régler des choses très diverses en fonction du contexte du club (panier de balles, préparation mentale, préparation physique, un entraîneur ...). Ces aides seront versées en trois fois (sous réserve de la validation de la Planification générale et de la programmation prévisionnelle en lien avec le projet sportif par le CTN, Jacques MOMMESSIN) au mois d'octobre, février et juin.
- Pôle avenir pour les jeunes qui ne pouvaient pas intégrer le pôle individualisé avec une aide beaucoup plus petite.

Équipe Technique Régionale : Sur les 3 ETR territoriales au total 75 éducateurs (Clubs & Comités) présents pour ces ETR.

- Réunion ETR Est – 19 novembre 2022 en visio
- Réunion ETR Nord – 21 octobre 2022 au CREPS de Poitiers
- Réunion ETR Sud – 17 novembre 2022 à Gradignan

Ces réunions sont essentielles :

- Créer du lien et échanger entre cadres techniques professionnels ou bénévoles.
- Projets et/ou actions complémentaires et /ou mutualisés

Féminines :

- Revue (Elles NATT) numéro 2 est sorti en juillet 2023
- Journées féminines LNATT :
 - Le 17 décembre 2022 à Saintes
 - Le 18 décembre 2022 à Biscarrosse
 - Le 24 et 25 juin 2023 à Boyardville
- Journées féminines Clubs et Comités :
 - Le 3 décembre 2022 à Surgères
 - Le 14 janvier 2023 à Villenave
 - Le 5 mars 2023 – CD87
 - Le 11 mars 2023 – à Fouras
 - Le 15 avril 2023 – CD19
 - Le 3 et 4 juin 2023 – CD40
 - Le 28 mai 2023 à Montiganc-Lascaux
 - Le 9 juillet 2023 à Boisseuil

Arbitrage :

Juge-arbitrage : Pour pouvoir jouer en National, PN et R1 les clubs doivent mettre à la disposition de la CRA (via CDA) 1 juge arbitre par équipe. Ce juge arbitre « en obligation » sera nommé 2 à 3 fois dans une phase. Les autres juges arbitres pourront être nommés 1 à 2 fois dans la phase, suivant les besoins

La CRA envisage de demander aux clubs d'avoir un JA1 présent dans leur salle à chaque journée quel que soit le niveau.

Suivi des juges arbitres : Un juge arbitre doit officier au moins une fois par saison, ou participer à une session de formation continue (recyclage). Si un juge arbitre n'a pas travaillé durant la saison il est mis en « inactivité » et il ne peut plus représenter son club « en obligation »

Déclaration d'honorabilité : Les juges arbitres et arbitres mais aussi les Dirigeants / Educateurs doivent faire une déclaration sur l'honneur qu'ils n'ont pas été condamnés pour des faits de violence sexuelle ou de comportement déplacé. Pour cela ils doivent cocher une case figurant sur leur fiche licence dans spidv2. Ils doivent au préalable déclarer leur ville et pays de naissance.

Tout juge arbitre en « obligation » sera refusé si cette opération n'est pas réalisée.

Nomination et suivi des AR : Certaines épreuves ont besoin d'arbitres. Une demande de participation a été adressée à tous les AR de la ligue. Les AR sont soumis aux mêmes règles sur l'inactivité que les JA. S'ils ne travaillent pas pendant une saison ou s'ils n'ont pas suivi de formation continue ils sont mis en inactivité. Les AR qui pratiquent dans leur club en national seront pris en compte.

Projet de développement : Création d'un emploi de responsable chargée du développement de la Ligue, Ambre POUYET. C'est une convention qui nous lie à la FFTT et aux comités qui ont signé.

Les priorités fédérales concernant le développement : Loisirs adultes - Ping extérieur - Ping 4-7 ans - Ping VR. Ces priorités vont guider les différents projets que la ligue va mettre en place sur le territoire, en plus des projets qui viennent directement des clubs et des comités.

Freeping by FFTT : Nouvelle application FFTT pour les tous les joueurs(es) de Ping !

- Rencontrer la communauté du Ping
 - Localiser les sites de pratique
 - Rencontrer les joueurs les plus proches de chez toi (pour jouer librement sans règles et sans contraintes ; pour défier les autres utilisateurs dans un mode classé et participer à des défis)
- Participer à des événements
 - S'inscrire à des événements organisés par des clubs locaux
 - Souscrire à une licence liberté afin d'accéder à des services et participer à d'autres événements
- Vivre librement sa pratique
 - Accéder aux statistiques (rencontres jouées, calories perdues...)
 - Accéder à du contenu pour se familiariser avec le tennis de table et ses différentes formes de jeu
 - Accéder à du contenu pour progresser dans sa pratique sans contraintes spatio-temporelles (tutoriels vidéos)

Bilan de cette première saison entre les échanges ligue – comités et clubs :

- Rencontre avec 8 comités sur 12
- Création d'outils de communication avec les comités (affiche féminine ...)
- Présence sur différents événements
- Opération Été Ping LNATT avec 36 clubs inscrits et comités

Projets événementiels : 1700 licences événementielles

- Stade vers l'emploi (Job Dating) 2023 – Parthenay
- Foire Internationale de Bordeaux
- Séminaire à Arcachon
- Vital Sport
- Ping Tour à Royan
- Ping Tour à Brive

Suivi formation FFTT :

- Formation expert en développement (1^{ère} année de réalisation)
- Formation Réalité Virtuelle – Ambre est donc la référente en Nouvelle-Aquitaine

Les outils :

- La lettre institutionnelle c'est un document qui présente trois projets sportifs qui ont marqué notre pratique les trois derniers mois. La prochaine paraîtra en octobre.
- Projet de boîte à outils au service des clubs
- Trouve ton club ! L'objectif c'est d'avoir un flyer avec une carte du territoire qui regroupe les différents clubs
- Projet vidéo événementielle

Évènements à venir :

- Rencontre avec les comités partenaires de la convention afin de faire le bilan de la 1^{ère} saison
- Rencontre avec les autres comités
- Rencontre et promotion des équipes de PRO A et PRO B
- MAJ des outils existants (grille de subventions, flyers « trouve ton club »...)
- Formation de formateur pour enseigner la formation VR

Questions diverses :

Éric FOURNIÉ, chargé de mission – accompagnement des territoires spécifiquement. Remercie Daniel MARCHAND pour son invitation et le travail effectué cette saison qui s'est avéré fructueux. La convention signée a pour objectif de rassembler la ligue et les départements. Il faut apprendre à travailler ensemble car les gros enjeux de la saison à venir sont les JO 2024 et qu'il va y avoir des retombées de ces JO jusque dans nos clubs.

Maurice VIDAL revient sur le PSF et félicite la Ligue.

Miguel VICENS annonce sa candidature à la Présidence de la Fédération Française de Tennis de Table.

Sa vision de l'avenir de la fédération :

- Reconnaissance des bénévoles
- La vie des clubs, l'importance des clubs
- Solidarité et de l'unité fédérale
- Féminines – parité

L'Assemblée Générale se termine à 17h30

Daniel MARCHAND
Président Ligue Nouvelle-Aquitaine TT



Luce GELLIBERT
Secrétaire Générale

